



HAL
open science

Un nom rare du boulanger: artokollètès

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Un nom rare du boulanger: artokollètès. Revue des Études Grecques, 2000, 113, p. 392-412. halshs-00001423

HAL Id: halshs-00001423

<https://shs.hal.science/halshs-00001423>

Submitted on 6 Apr 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Luc FOURNET

UN NOM RARE DU BOULANGER :

ΑΡΤΟΚΟΛΛΗΤΗΣ *

RÉSUMÉ. — Les dictionnaires enregistrent un nom rare du boulanger uniquement livré par les papyrus, ἀρτοκόλλυτος. Cette étude montrera, par un examen des occurrences de la documentation papyrologique non seulement grecque, mais aussi copte, que cette forme est une reconstruction moderne erronée, que la bonne forme est ἀρτοκολλητής, presque toujours orthographiée à époque ancienne et par analogie ἀρτοκόλλυτής, et que son emploi est limité à une aire géographique très restreinte de la Moyenne-Égypte. Le mot se rattache à la famille de κολλάω, dont on montrera, grâce à un ostracon inédit d'Égypte et l'étude des trois mots grecs κόλλιξ, κόλλαβος et κολλ(ο)ύρα, qu'il a été utilisé dans le lexique de la boulangerie.

ABSTRACT. — The dictionaries register a rare word for baker, only known by papyri, ἀρτοκόλλυτος. The present paper will show, through an examination of all the attestations in the papyrological documentation not only Greek, but also Coptic, that this is a wrong form forged by modern scholars, that the correct one was ἀρτοκολλητής, almost always spelled by the Ancient ἀρτοκόλλυτής by analogy and that this word was used in an limited area in Middle Egypt. This word comes from κολλάω whose certain uses belonged to the semantic field of bakery as it will be demonstrated through the edition of a new ostracon from Egypt and the study of three Greek words κόλλιξ, κόλλαβος and κολλ(ο)ύρα.

* Les papyrus grecs sont cités selon les sigles de la *Checklist of Editions of Greek and Latin Papyri, Ostraca and Tablets* de J.F. Oates, R.S. Bagnall, W.H. Willis et K.A. Worp, 4^e éd., Atlanta 1992. Je remercie Geneviève Husson et Jean-Louis Perpillou d'avoir bien voulu relire cette étude et de m'avoir fait part de leurs suggestions.

Le *Supplement* du Liddell-Scott enregistre en 1968 un nouveau nom du boulanger, ὁ ἀρτοκόλλυτος, attesté par un papyrus de Hambourg¹. Ce mot est en fait plus documenté que cet article ne le laisse croire et la forme sous laquelle il est lemmatisé est inexacte. Son étude illustrera une fois de plus l'apport des papyrus, non seulement grecs, mais aussi coptes, à la connaissance du lexique grec tout en soulignant les particularismes régionaux du grec d'Égypte, souvent sous-estimés. Elle permettra en outre de dégager un petit ensemble de mots grecs apparentés à la même famille, jusqu'ici considérés comme d'étymologie obscure.

Ἀρτοκόλλυτος est actuellement connu par quatre papyrus grecs, ici classés par ordre chronologique de publication² :

1 - *P.Lond.* IV 1419, 1222 (livre de comptes de nature fiscale, viii^e s., Aphroditô) : δ^τ/ (= διὰ τῶν) αρτοκωλυ^τ. Note de l'éditeur : « Obscure; just possibly a slip of the pen for ἀρτοπωλ<η>τ(ῶν) = ἀρτοπωλῶν; the reading is quite certain ».

2 - *P.Hamb.* I 56, col. V, 4; VI 8; VI 19 (livre de comptes de nature fiscale, fin vi^e/début vii^e s., Aphrodité³) : π(αρά) τῶν ἀρτοκολλύτ(ων).

3 - *P.Strasb.* VII 699, 10 (registre fiscal, vi^e s., Aphrodité)⁴ : ἀρτοκόλλυ[τοι].

4 - *SB* XX 14670, 163 (cadastre, vi^e s., Aphrodité)⁵ : ἀρτοκόλλ(υτον).

À ces quatre textes s'ajoutent deux inédits :

5 - *P.Sorb.* coll. Reinach inv. 2183 a, 7 (comptabilité, vii^e/viii^e s., Aphroditô)⁶ : δ(ιὰ) Πατερμ(ου)θ(ίου) Ἄβρα(ᾶμ) ἀρτοκολλύτ(ου).

¹ Je cite l'article : « ἄρτοκόλλυτος, ὁ, *baker*, *P.Hamb.* 56.V.4, VI.8 (VI/VII AD) ». Le *Revised Supplement* de 1996 n'apporte rien de plus.

² Ce mot fait l'objet d'une courte notice par E. Battaglia, 'Artos'. *Il lessico della panificazione nei papiri greci*, Milan 1989, p. 169, qui ne recense que les trois premières occurrences.

³ La provenance de ce papyrus, donnée par le premier éditeur comme étant Achmîm (= Panopolis), a été corrigée par R. Rémondon, « *P.Hamb.* 56 et *P.Lond.* 1419 (notes sur les finances d'Aphrodito du vi^e siècle au viii^e) », *Chronique d'Égypte* 40, 1965, p. 401-430.

⁴ Ce papyrus est un feuillet d'un registre fiscal, qui sera bientôt réédité par C. Zuckerman.

⁵ J. Gascou et L.S.B. MacCoull, « Le cadastre d'Aphroditô », *Travaux et Mémoires* 10, 1987, p. 103-158.

⁶ Je remercie G. Husson de m'avoir informé de l'existence de ce papyrus qu'elle est en train d'éditer dans le volume III des *P.Reinach*. G. Husson me signale que la provenance est assurée par des parallèles prosopographiques du dossier des *P.Lond.* IV.

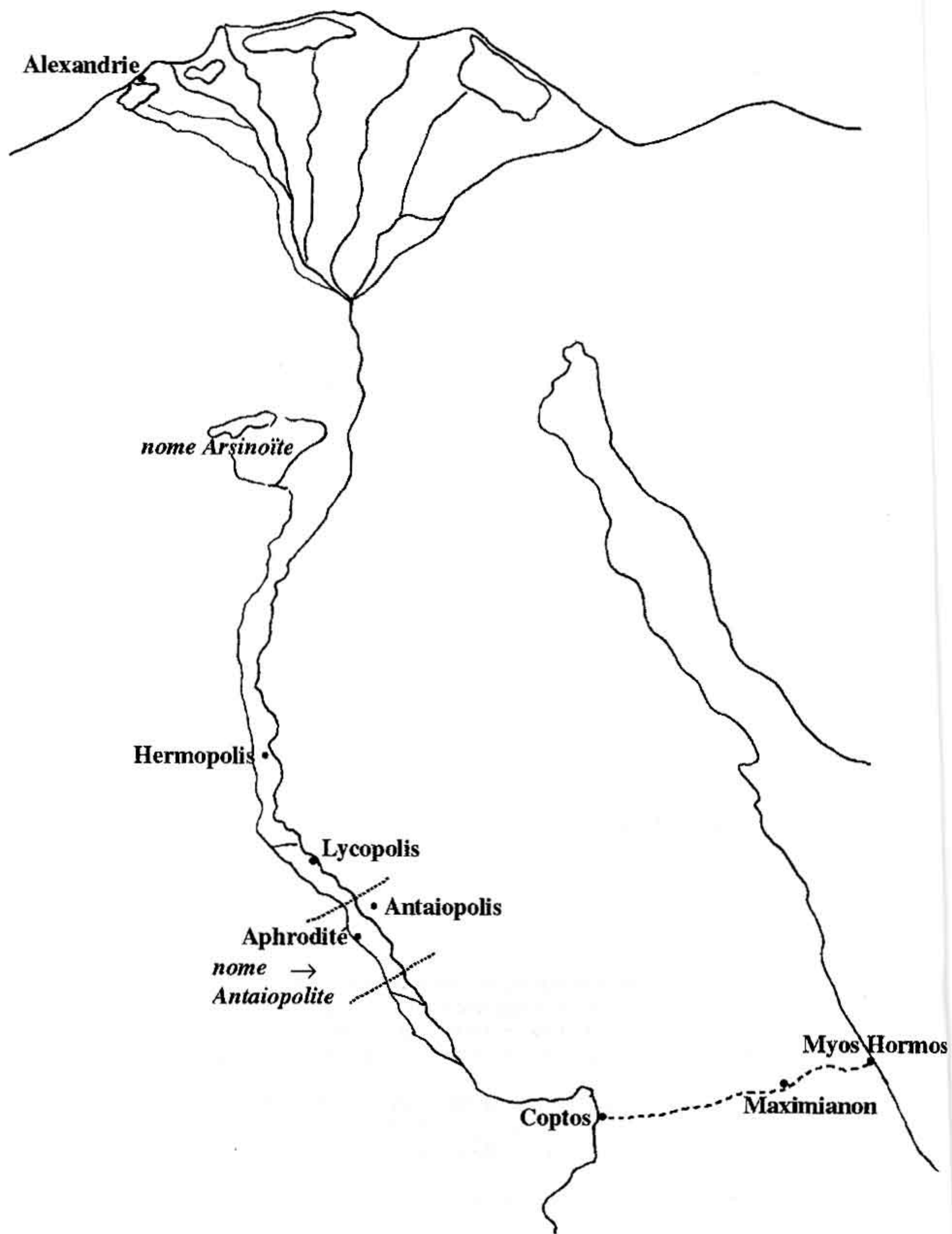


Fig. 1. — Carte de l'Égypte.

6 - P. Académie inv. 62, r^o 10⁷ (contrat de boulanger, 534, Lycopolis) : ἀρτοκό[λλυτο]ς, restitution assurée, en tout cas pour le radical, par l'endossement, au v^o : ἀρτοκολλ(ύτου).

Le sens de « boulanger » a été tout de suite bien dégagé par les premiers éditeurs : même si leurs documents, des livres fiscaux où ce mot intervient tantôt sous la forme d'un pluriel collectif dans des entrées d'associations professionnelles, tantôt comme nom de métier déterminant un contribuable, n'étaient pas propres à le définir précisément, le premier élément de ce substantif ne laissait guère de doutes. Le papyrus de l'Académie, faisant explicitement allusion aux activités de boulangerie du contractant⁸, confirme définitivement cette acception.

Nos six occurrences ont toutes en commun de se trouver dans des papyrus d'époques byzantine et arabe écrits dans la même région : le nome Antaiopolite, en Moyenne Égypte (cf. carte, fig. 1). Les cinq premières sont attestées dans un village de ce nome appelé Aphrodité (devenu ensuite, à l'époque arabe, Aphroditô⁹); la sixième, bien que dans un papyrus appartenant à un ensemble de Lycopolis, fait intervenir des personnes exerçant dans le nome Antaiopolite¹⁰. L'examen de la documentation d'origine antaiopolite des vi^e-viii^e s. semble montrer que cette dénomination du boulanger était exclusive, puisque les autres mots de même sens (ἀρτοκόπος surtout, mais aussi ἀρτοποιός, ἀρτοπράτης et ἀρτοπώλης)¹¹ n'y sont pas employés. Les deux exceptions que l'on pourrait m'objecter ne sont qu'apparentes : καθαρουργός se rencontre fréquemment dans des documents d'Aphrodité/Aphroditô¹², mais il désigne un autre type de boulan-

⁷ Ce papyrus appartient à des archives des v^e-vi^e s., aujourd'hui propriété de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et en voie de publication par J. Gascou et moi-même : cf. Seymour de Ricci, « Rapport sur une mission en Égypte (1905) », *CRAI* 1905, p. 397-405, surtout p. 398-399; « Bulletin papyrologique IV », *REG* 34, 1921, p. 200-201; « Fragments du chant XVII de l'*Odyssée* sur un parchemin de Lykônpolis », *CRAI* 1905, p. 215-217; J.-L. Fournet, « Un papyrus médical byzantin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », *Travaux et Mémoires* 12, 1994, p. 309-324.

⁸ Le contractant déclare l. 12-14 : ὁμολογῶ διὰ ταύτης μου τῆς ἐγγράφου ὁμολογίας ἐκὼν καὶ πεπεισμένος ἐτοιμῶς ἔχειν ἐπ[ί] τοῦ παρόντος μόνου <ἔτους> πέψαι τὰ ψώμια κτλ.

⁹ Cf. mon appendice à l'article d'O. Masson, « À propos d'Horapollon, l'auteur des *Hieroglyphica* », *REG* 105, 1992, p. 235-236.

¹⁰ Le contrat est passé entre Fl. Iôannês, διοικητῆς τῶν ἀνταιοπολιτικῶν πραγμάτων de la *domus divina*, et Phêus fils de Pabik, habitant Pelaiouae, faisant partie du territoire du village de Terythis, situé dans le nome Antaiopolite.

¹¹ Cf. E. Battaglia, 'Artos', p. 171-183.

¹² Cf. la liste dans E. Battaglia, 'Artos', p. 186-187.

ger, celui qui fabrique du pain blanc (ἄρτος καθαρός), probablement par opposition à l'ἄρτοκόλλυτος qui produit du pain à base de farine ordinaire¹³. Quant à l'autre nom du boulanger attesté à Aphroditô qu'E. Battaglia recense¹⁴, c'est en fait un *lapsus calami* : ἄρτουργ(οί) est à corriger en αὐτουργ(οί) comme le propose l'éditeur avec d'autant plus de raison que ce mot apparaît plus haut dans le même document correctement orthographié¹⁵. Ἄρτοκόλλυτος est donc bien un fait de langue propre à une région, en l'occurrence très réduite¹⁶, un idiotisme « cantonal », ce qui explique pour une part sa relative rareté¹⁷.

Enfin, un ostracon gréco-copte, publié par W.E. Crum en 1921 et resté longtemps méconnu des papyrologues, vient s'ajouter à ces six occurrences en apportant des informations déterminantes pour notre discussion :

7 - W.E. Crum, *Short Texts from Coptic Ostraca and Papyri*, Londres 1921, n° 167, réédité par W.C. Till, *Die koptische Ostraka der Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*, Denkschriften der Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Kl. 78.1, Vienne 1960, n° 151, p. 38¹⁸, puis récemment par H. Förster, *Archiv für Papyrusforschung* 44, 1998, p. 297-298, n° 4, pl. XXXI (sans lieu¹⁹, VII^e/VIII^e s.²⁰) : il s'agit d'un texte palimpseste, peut-être de nature scolaire, où l'on peut lire ἄρτοκολλήτης | ἄρτοκολλίον ΠΜΑΝΤΩΣ²¹.

¹³ Cf. E. Battaglia, 'Artos', p. 81-82 sur l'ἄρτος καθαρός. — On remarquera que ces deux mots se retrouvent dans le même registre fiscal, *P. Lond.* IV 1419, l. 1034 pour le premier et l. 1222 pour le second.

¹⁴ 'Artos', p. 184.

¹⁵ *P. Lond.* IV 1471 (descr.).

¹⁶ Pour citer les chiffres de R.S. Bagnall, *Egypt in Late Antiquity*, Princeton 1993, p. 334, le nome Antaiopolite est évalué à 531 km².

¹⁷ Voir cependant *infra*, n. 25, une exception apparente à cet emploi exclusivement antaiopolite. — On a le même phénomène de spécialisation géographique avec un autre nom du boulanger, ἄρτοπράτης : celui-ci n'est employé que dans le nome Arsinoïte pendant la même période que celle qui voit l'usage d'ἄρτοκόλλυτος dans le nome Antaiopolite (cf. E. Battaglia, 'Artos', p. 182). Ces deux exemples montrent à la fois l'extrême richesse du lexique grec de la boulangerie et les variations d'usage d'une région à l'autre, qui mériteraient une étude approfondie.

¹⁸ Repris par M.R.M. Hasitzka, *Neue Texte und Dokumentation zum Koptisch-Unterricht*, Vienne 1990 (*MPER* XVIII), n° 265 (pl. 92).

¹⁹ Ce qui a été dit plus haut de la zone d'emploi de ce mot pourrait nous inciter à voir dans le nome Antaiopolite une provenance vraisemblable. Cet ostracon est cependant de nature paralittéraire et les mots qu'il contient peuvent ne pas refléter l'usage du milieu dans lequel il a été écrit, mais constituer un lexique de vocables nécessitant des explications (d'où la traduction en copte du second terme, à la l. 2).

²⁰ Date proposée par H. Förster alors que les deux précédents éditeurs ne se prononcent pas.

²¹ Je suis la transcription du dernier éditeur en gardant son accentuation. Il est à noter que le texte de Crum et Till est entièrement en caractères coptes.

Le premier intérêt de ce texte est de nous faire connaître le mot grec ἀρτοκολλεῖον²² « boulangerie », sens qu'a le mot copte qui suit immédiatement sur l'ostracon (πμα ντωδ²³). Une fois de plus, la documentation de milieu copte enrichit le lexique grec d'un vocable jusqu'ici non attesté dans la littérature ou la documentation de langue grecque et par conséquent inconnu de nos dictionnaires. Notre mot ἀρτοκόλλυτος entre ainsi dans une série cohérente semblable à celles d'ἀρτοκόπος/ἀρτοκοπεῖον ou d'ἀρτοπώλης/ἀρτοπωλεῖον.

On aura par ailleurs noté que la forme donnée par l'ostracon copte n'est pas ἀρτοκόλλυτος, mais ἀρτοκολλητής. Le second éditeur de ce texte, W.C. Till, l'a corrigée sans autre commentaire en ἀρτοκόλλυτος²⁴. On peut bien sûr voir dans le premier *êta* une faute d'iotacisme, courante dans les papyrus; mais une explication phonétique ne peut rendre compte de la désinence. Pourquoi d'ailleurs vouloir la corriger? Aucun des papyrus grecs cités ci-dessus ne donne de désinence : celle-ci est tantôt abrégée, tantôt en lacune, ce qui légitime la seule forme complète attestée, ἀρτοκολλητής. En fait un papyrus grec, que son édition fautive n'avait pas permis jusqu'ici de faire figurer au dossier de notre mot, se trouve confirmer définitivement la finale en -τής :

8 - *P.Strasb.* VI 578, 5 (pétition, 505, Hermopolis) : de l'autopsie de l'original il ressort qu'ἀρτοκολλ.τής (la voyelle de la pénultième me paraît impossible à déterminer avec certitude) doit être lu à la place d'ἀρτοκόπος donné par l'édition²⁵.

²² Ou, en l'occurrence, ἀρτοκόλλιον. Sur le flottement entre le suffixe -εῖον et -ιον dans ce type de formations, de toute façon neutralisé par l'iotacisme, cf. P. Chantraine, *La Formation des noms en grec ancien*, Paris 1933 (retirage 1979), p. 61, et E. Battaglia, 'Artos', p. 142. — Il n'y a pas lieu de corriger l'ἀρτοκολλῖον de l'ostracon viennois en ἀρτοκολεῖον comme le fait M. Hasitzka, *MPER* XVIII 265 (n. à la l. 2), correction entérinée par le *Lexicon zur byzantinischen Gräzität*, Vienne 1996, fasc. 2 : « ἀρτοκολεῖον, τό Backhofen, *MPER* XVIII 262, 2 (-ολλιον pap., s. VIII ?) ».

²³ W.E. Crum, *A Coptic Dictionary*, Oxford 1939, s. v. τωκ, col. 404b.

²⁴ Le dernier éditeur, H. Förster, y voit, lui, un mot nouveau.

²⁵ Cf. en appendice la réédition de ce papyrus.— De prime abord, ce document semble constituer la seule exception à l'emploi strictement antaiopolite du mot, établi plus haut, puisqu'il provient de la ville d'Hermopolis (env. 125 km au nord d'Antaiopolis; cf. carte, fig. 1) comme en témoignent les l. 3 et 4. Mais rien n'implique que l'*origo* du rédacteur de cette pétition soit Hermopolis : il appartient seulement à une unité militaire stationnant dans cette cité et peut fort bien être d'origine antaiopolite. On connaît en effet au moins un soldat de la même unité militaire originaire d'Aphrodité, donc du nome Antaiopolite (*P.Cairo Masp.* I 67091 : π(αρά) Φλα[υ]ίου [Βίκτορος] ἐκ πατρὸς Βησίου, στρατιώτου [τοῦ ἀριθμοῦ] τῶν γενναιωτάτων Μ[αύ]ρω[ν τῶν ἐπὶ] τοῦ Ἑρμοπολίτου νομ[οῦ, ὀ]ρμ[ω]μ[ένου] ἀπὸ τῆς αὐτῆς κώμης [Ἀφροδίτης]).

Il faut donc supprimer de nos dictionnaires ἀρτοκόλλυτος au profit de la forme ἀρτοκολλητής (le plus souvent orthographiée ἀρτοκολλυτής par une faute d'iotacisme sur laquelle je reviendrai)²⁶, et ce avec d'autant plus d'assurance qu'elle fait entrer le mot dans un schème connu : contrairement à κολλητός adjectif, qui n'entre en composition que dans des adjectifs, et à κόλλυτος, mot qui n'existe pas, κολλητής est en effet un bon nom d'agent, qui a généré des noms de métiers composés selon le même principe qu'ἀρτοκολλητής, comme en témoignent χαλκοκολλητής et peut-être χρυσοκολλητής, technonymes livrés par la documentation d'Égypte²⁷. Mais κολλητής « celui qui soude ou assemble »²⁸ vient de κολλάω, dont aucun lexique n'atteste un emploi appartenant au champ sémantique de la boulangerie.

J'ai dans un premier temps pensé résoudre cette difficulté en cherchant l'explication du côté de la langue copte. Il se trouve que le copte τωϩ (τωκ) « cuire (le pain) », dont on a vu plus haut que le mot « boulangerie » (πμα ντωϩ, litt. « le lieu de cuisson ») était un composé, est un presque homophone du verbe τωϩε « joindre, coller », exact équivalent du grec κολλάω²⁹. Et c'est précisément dans la région où se situe le nome Antaiopolite que cette homophonie est la plus complète, puisque la forme de ce verbe, dans le dialecte qu'on y parlait (le subakhmimique ou lycopolitain³⁰), était τωϩε. On aurait donc

²⁶ L'histoire d'une erreur en lexicologie n'est jamais inintéressante : le premier éditeur ne donne aucune restitution de la forme abrégée, qu'il considère de toute façon comme probablement fautive, mais il l'indexe sous « ἀρτοκωλυτ(ής) (= ἀρτοπωλητής ?) ». P. Meyer, dans son édition du *P.Hamb.* I 56, est le premier à donner, comme nominatif, ἀρτοκόλλυτος. Il sera suivi par tous les autres. Le premier dictionnaire à recenser ce mot, le *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden* de Fr. Preisigke (Berlin 1925), le lemmatise ἀρτοκόλλυτος (ne citant que le *P.Hamb.* et oubliant le *P.Lond.*, pourtant publié avant) et est à l'origine de l'article du supplément du *LSJ*, de celui du *ΜΕΓΑ ΛΕΞΙΚΟΝ ΟΛΗΣ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΗΣ* de D. Demetrakos (II, Athènes 1936), et du *Diccionario griego-español* (III, Madrid 1991). Le dernier dictionnaire en date est le *Lexicon zur byzantinischen Gräzität*, qui dans son fascicule 2 (Vienne 1996) enregistre deux mots différents faisant l'objet chacun d'une entrée : ἀρτοκολλήτης d'après l'ostracon viennois (ainsi accentué malgré les autres formes en -κολλητής) et ἀρτοκόλλυτος (dichotomie que l'on retrouve sous la plume d'un des principaux collaborateurs de ce dictionnaire, J. Diethart, « Neun dokumentarische Papyri aus byzantinischer Zeit », *Eirene* 34, 1999, p. 119).

²⁷ Pour le premier : *P.Oxy.* I 85, col. II 4 (= *SB XVI* 12648, 26, 338 apr.) et *SB I* 809 (étiquette de momie, III^e s.); pour le second : *P.Tebt.* II 316, 70 [*BL II*², p. 170] (99 apr.), dont le début est abîmé.

²⁸ Sur le sens technique qu'a ce mot en charpenterie, cf. R. Martin, « Note sur la charpenterie grecque », *REG* 80, 1967, p. 321-322.

²⁹ W.E. Crum, *A Coptic Dictionary*, s. v. τωϩε, col. 464b, A II (où est citée l'équivalence τωϩε = κολλᾶν dans *Job* 38, 38).

³⁰ P.E. Kahle, *Bala'izah*, Londres 1954, I, p. 217.

là un phénomène de calque sémantique (*translation loan-words*) : il n'est pas rare dans le vocabulaire des papyrus qu'un mot grec se soit vu doté d'une autre acception correspondant à son équivalent égyptien. Mais ici, à ce phénomène de transfert par traduction, s'ajoute celui de l'homophonie. Le seul parallèle exact à ce double processus que je pourrais avancer est celui de θαλλός « rameau », qui, dans le grec d'Égypte, prend le sens nouveau de « cadeau supplémentaire », qu'on a proposé d'expliquer par l'homophonie entre les deux mots égyptiens *mnh* « tige de papyrus » et *mnh.t* « don »³¹. Mais une étude récente a montré que cette acception peut fort bien se justifier par une succession de métonymies à l'intérieur du grec même³². Ce genre d'explication pourrait donc bien masquer une forme d'aporie philologique. Dans le cas qui nous occupe, elle pourrait à la rigueur expliquer la raison pour laquelle ἀρτοκολλητής n'est attesté que dans une région bien précise. Mais pour qu'elle soit pleinement satisfaisante, il faudrait que κολλάω se prête d'une façon ou d'une autre au lexique de la panification.

La solution pourrait bien être donnée par un ostracon grec inédit provenant du monticule de poubelle d'un fortin romain de la route Coptos-Myos Hormos, appelé Maximianon (cf. carte, fig. 1)³³ et qui y fut découvert en 1995 lors des fouilles dirigées par Hélène Cuvigny. Je participais alors à la campagne de fouilles et c'est la lecture de cet ostracon qui a été le point de départ de la présente étude.

O.Maximianon inv. 1060

10 × 7 cm

II^e s. apr.

fig. 2

] ± 7 [
]ειραση αὐτήν καὶ...[...]
]λοιπὸν οὖν καὶ ἡμεῖς γρα-
 [8-10] τὰ ἄκτα τῶν κλασεικῶν

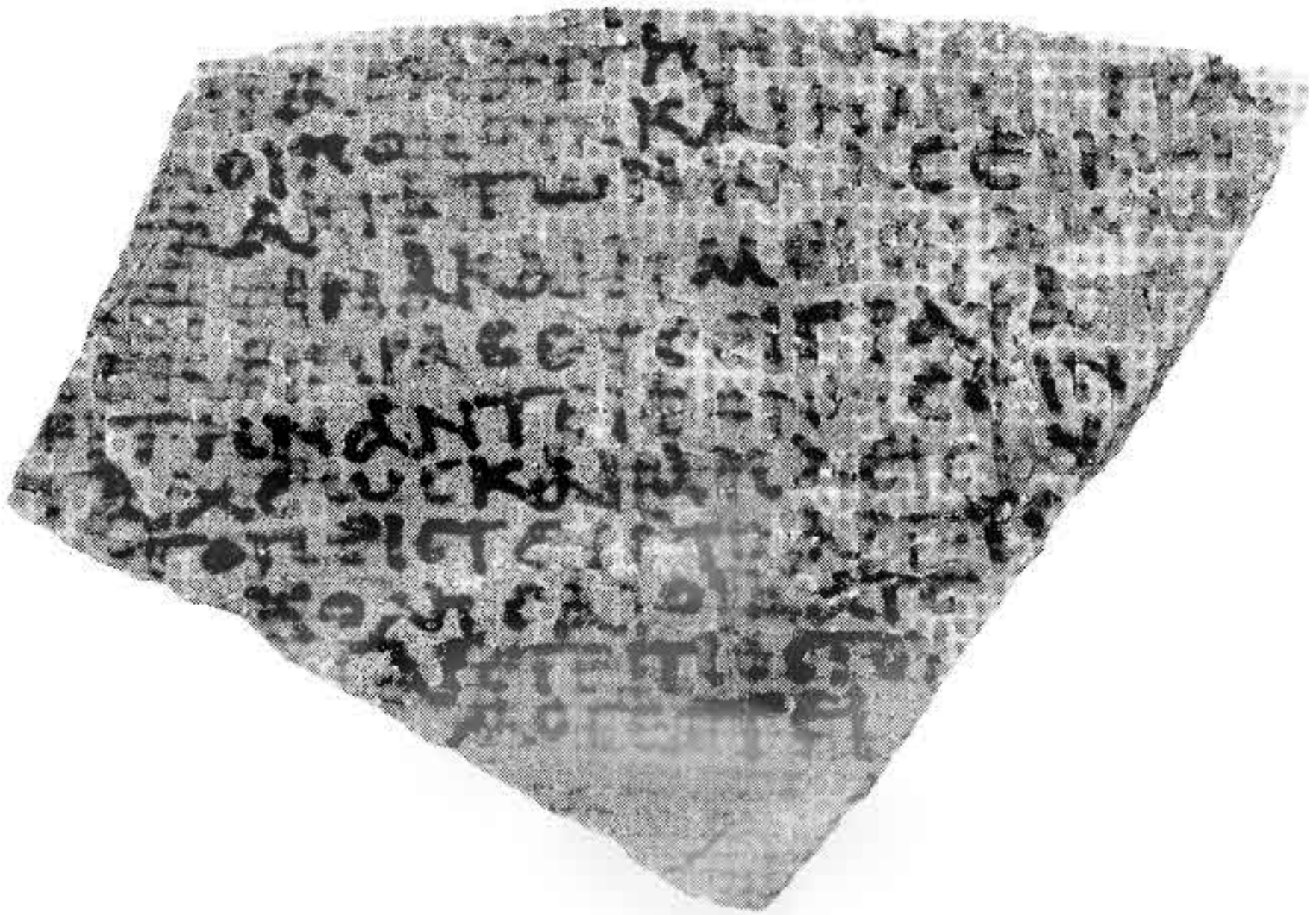
³¹ Ph. Derchain, « Une origine égyptienne de l'emploi du mot θαλλός = cadeau dans les papyrus grecs d'Égypte ? », *Chronique d'Égypte* 30, 1955, p. 324-326.

³² Fr. Perpillou-Thomas, « Sur les emplois de θαλλός, θάλλιον à l'époque romaine et byzantine », *REG* 108, 1995, p. 1-6.

³³ Sur ce site, fouillé en 1994 et 1995, cf. N. Grimal, « Travaux de l'IFAO en 1993-1994 », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 94, 1994, p. 420-422; « Travaux de l'IFAO en 1994-1995 », *BIFAO* 95, 1995, p. 420-423; J.-P. Brun, « Le faciès céramique d'Al-Zarqa », *BIFAO* 94, 1994, p. 7-26; et A. Bülow-Jacobsen, H. Cuvigny et J.-L. Fournet, « The Identification of Myos Hormos. New Papyrological Evidence », *BIFAO* 94, 1994, p. 27-42. Un bilan des campagnes réalisées à Maximianon et dans les autres *praesidia* de la route Coptos-Myos Hormos sera bientôt disponible dans un volume édité par H. Cuvigny, *La route de Myos Hormos* (sous presse à l'IFAO).

5 [5-7] .ει εἶνα καὶ ἡμεῖς ἰδωμε-
 [ν 2-4] .σκει πρᾶσουσει γράψατέ
 [μ]οι τὴν ἀντιφώνησιν
 ταχέως καὶ μηδεὶς αὐ-
 τῷ πειστεύετο ἄρτους
 10 κολλῆσαι· οἶδατε
 γὰρ ὅτι Πόστου-
 μος ἔσται.

3-4 γρά[ψομεν ὑμῖν] vel l. ὑμεῖς γρά[ψατε ἡμῖν] ? || 4 l. κλασσικῶν || 5 l. ἶνα ||
 5-6 ἰδωμεν vel εἰδῶμεν || 6 l. πρᾶσσουσι vel πρᾶσους εἰ ? || 7 l. ἀντιφώνησιν ||
 8-9 l. αὐτῷ πιστευέτω || 10 l. κολλῆσαι || 11 l. ὅτι || 12 l. ἔσθαι.



1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |

Fig. 2. — O. Maximianon inv. 1060.

Bien que lacunaire, cet ostracon se laisse comprendre dans sa partie finale : « [...] Écrivez-moi vite la réponse et que personne ne lui confie la fabrication de pains. Vous savez en effet que Postumus (les) mange³⁴ ».

³⁴ J'entends ἔσται comme la 3^e pers. sing. du verbe ἔσθω, variante poétique, puis, à l'époque hellénistique et romaine, prosaïque d'ἐσθίω « manger » (cf., dans les papyrus, BGU VII 1507, 14 et 1508, 3; 5 [III^e av.], P.Giss. 80, 6 [II^e s.], SB I 5730, 4 [IV^e/V^e]). C'est ce verbe, avec l'absence d'aspirée, qui est employé dans les ostraca des *praesidia* de la route où se situe Maximianon. Cf. O. Krokodilô inv. 244, 9 : ἔστι καὶ πίνει, « il mange et il boit »; ou O. Krokodilô inv. 585, 6-10 : καλῶς ποιήσις ποιήσασά μοι ἄρτον ἡμιάρταβιν ὅτι ὁ κλίβανος πέπτωκε καὶ πινῶμεν· ἀθήρα ἔστωμεν, « merci de bien vouloir me faire une demi-artabe de pain car le four s'est effondré et nous avons faim : nous (ne) mangeons (plus que) de la bouillie de farine ».

Il est difficile de ne pas voir dans κολῆσαι (l. 10) une forme du verbe κολλάω, qui, eu égard au complément ἄρτους, désigne ici une partie ou la totalité du processus de fabrication du pain. Nous tenons donc avec cette occurrence le chaînon manquant de notre démonstration. Elle témoigne de ce que ce sens particulier de κολλάω était plus répandu dans le temps et dans l'espace que notre documentation ne nous le laisse penser puisque notre ostracon est du II^e s., donc antérieur de quatre siècles à la première occurrence d'ἀρτοκολλητής, et qu'il provient du désert oriental de l'Égypte (sur la route Coptos-Myos Hormos), région différente de celle où se circonscrit l'emploi de ce nom d'agent.

Il reste encore à justifier cette acception de κολλάω. Je propose de l'expliquer par le substantif κόλλα « colle », qui désigne une substance fabriquée entre autres à base de farine³⁵. L'acte essentiel du boulanger qui consiste à mélanger la farine à l'eau pour obtenir sa pâte à pain a dû être assimilé à la fabrication de la κόλλα, pâte à colle résultant du mélange de farine et d'eau — à cette différence près qu'on fait bouillir celle-ci³⁶. C'est d'ailleurs par le verbe κολλάω qu'Empédocle, *Fr.* 34, avait évoqué le mélange de ces deux éléments : ἄλφιτον ὕδατι κολλήσας.

Il serait de prime abord possible que cette assimilation ait été influencée secondairement par une série de mots commençant par κολλ- et appartenant au lexique de la boulangerie ou de la pâtisserie :

1 - κόλλιξ « pain rond et grossier », consommé en Thessalie et en Béotie, attesté pour la première fois chez Hipponax³⁷, puis chez Nicophon et Archestrates³⁸ et, sous la forme du composé

³⁵ Cf., par exemple, Dioscoride, *De materia medica*, II 85 (Wellmann, I, p. 170, 3) : κόλλα δὲ ἡ γινομένη ἐκ τῆς σεμιδάλεως καὶ γύρεως πρὸς τὴν τῶν βιβλίων κόλλησιν κτλ., « la colle qu'on utilise pour les livres, à base de farine blutée et (= ou, cf. Aétius, I 211, 1 éd. Olivieri, *CMG* VIII¹, p. 91, 16) de la fleur de farine », repris par Galien, *De simpl. med.* VII 36, Kühn, XII, 33, 14 (κόλλα, ἦν εἰς τὰ βιβλία σκευάζουσιν ἐκ σεμιδάλεως τε καὶ γύρεως κτλ.).

³⁶ On a en français le même phénomène, mais inversé : le mot *pâte* « farine détrempée et pétrie pour faire du pain ou autre nourriture semblable » est secondairement utilisé pour désigner « [l']eau et [la] farine de seigle mêlées ensemble dont les cordonniers se servent pour coller » (É. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, s. v. *pâte*, sens 1^o et 5^o).

³⁷ *Fr.* 26, 4-6 éd. Masson (= Diehl, *ALG*³ 39) : ὥστε χρὴ σκάπτειν | <...> | πέτρας τ' ὀρείας, σῦκα μέτρια τρώγων | καὶ κρίθινον κόλλικα, δούλιον χόρτον.

³⁸ Nicophon, *Fr.* 6 éd. Kassel-Austin, *PCG*, VII, p. 66 : Ἐγὼ μὲν ἄρτους, μάζαν, ἀθάρη, ἄλφιστα, | κόλλικας, ὀβελίαν, μελιτοῦτταν, ἐπιχύτους, | πτισάνην, πλακοῦντας, δενδαλίδας, ταγηνίας. Archestrates, *Fr.* 4, 11-13 éd. P. Brandt, *Corpusculum poesis epicae Graecae ludibundae*, I, p. 114 : Στρογγυλοδίνητος δὲ τετριμμένος εὖ κατὰ χεῖρα | κόλλιξ Θεσσαλικός σοι ὑπαρχέτω, ὃν καλέουσι | κείνοι κριμνίταν, οἱ δ' ἄλλοι χόνδρινον ἄρτον.

κολλικοφάγος, chez Aristophane et probablement Éphippe³⁹. Il prend au moins à partir du *Corpus Hippocraticum* (dans une strate assez ancienne puisqu'il s'agit d'*Épidémies II* et d'*Affections internes*, traités rédigés vers 400) un sens médical⁴⁰, synonyme de τροχίσκος (« pastille ») ou de κολλύριον (« pessaire »)⁴¹. Il a généré le diminutif κολλίκιον⁴² et l'adjectif κολλίκιος⁴³, très peu attestés.

2 - κόλλαβος désignant un pain ou un gâteau, attesté chez Aristophane⁴⁴ et Philyllios⁴⁵, et prenant secondairement et beau-

³⁹ Aristophane, *Acharniens*, 872 : ὦ χαῖρε, κολλικοφάγε Βοιωτίδιον. Éphippe, *Fr.* 1 Kassel-Austin, *PCG*, V, p. 131 : Παρ' Ἀλεξάνδρου δ' ἐκ Θετταλίας | κολλικοφάγου (Kock : κόλλικα φαγῶν A) κρίβανος ἄρτων.

⁴⁰ *Épidémies II*, 6, 29 (Littré, V, p. 138, 6-9) : Ὡστε ἔχειν γυναῖκα ἐν γαστρί· πωλύπια ὑπὲρ φλογὸς ὀπτῶντα, ὡς θερμότατα καὶ πλεῖστα ἡμίφλεκτα διδόναι τρώγειν, καὶ τρίπαντα λίτρον αἰγύπτιον καὶ κορίανον καὶ κύμινον, κόλλικας ποιεῦντα, προστιθέναι τῷ αἰδοίῳ. *Affections internes*, 23 (Littré, VII, p. 226, 13-19) : Σκευάσας ὀποῦ σιλφίου δραχμῆς σταθμὸν, καὶ ἀριστολοχίης κνήσαι ὀκόσον ἀστράγαλον ἐλάφου, καὶ φακῶν καὶ ὀρόβων πεφρυγμένων ἄλφιτα καθήρας ὀκόσον ἡμιχοίνικον ἐκατέρων, ξυμφυρῆσαι ταῦτα μέλιτι καὶ ὄξει· εἶτα πλάσαι κόλλικας ἐξήκοντα, καὶ καθ' ἐκάστης ἡμέρης τρίβων ἓνα διεῖναι οἴνου μέλανος ἡμικοτυλίῳ, αὐστηροῦ ὡς ἡδίστου· εἶτα διδόναι νήστει πιεῖν. Cf. plus tard Oribase, *Synopsis ad Eustathium filium*, V 23 (Bussemaker et Daremberg, V, p. 220, 1-3) : Τοῖς δὲ ρύμμασι μιγνύειν κόλλικας γεγонуίας ἔκ τινος τῶν ρυπτόντων ἀλεύρου καὶ βολβοῦ τῆς ναρκίσσου καὶ βρυωνίας ρίζης (repris par Paul d'Égine, I 27, 1 [J.L. Heilberg, *CMG IX*, p. 21, 11-13] avec γεγονότας à la place de γεγонуίας).

⁴¹ Ces équivalences sont données, pour la première, par Galien, *Lexique hippocratique* (Kühn, XIX, 113, 7) : Κόλλικας· τοὺς τροχίσκους· καὶ τὸ ἐν Ἀχαρνεῦσι, « κολλικοφάγε βοιώτιε », ἐπὶ τῶν σμικρῶν ἀρτίσκων εἶρηται), pour la seconde, par la *Souda*, κ 1940 (κόλιξ· ὁ ἄρτος· ὅθεν καὶ κολλούριον ἀπὸ τοῦ κολοβόν· πληθυντικῶς κόλικες, ἀρσενικῶς παρὰ Ἀριστοφάνει ἄρτοι; l'explication κόλιξ—κολοβόν se retrouve s. v. ἐπικύλλωμα [ε 2428], mais le mot est orthographié κόλλιξ).

⁴² *Orneosophion*, éd. Herscher, *Claudii Aeliani Varia Historia, Epistulae, Fragmenta*, Leipzig 1866 (cité par le *TGL*) : ἀπόξυμα κολλικίου. Grégoire de Corinthe, p. 549 éd. Schaefer : κόλλιξ εἶδος ἄρτου περιφεροῦς, ἐξ οὗ τὰ παρ' ἡμῖν κολλίκια (var. τὸ παρ' ἡμῖν κολλίκιον). *Lexicon ms. ex Schedis Combefisii* (cité par du Cange, s. v. κολλίκιον) : βουκελλάτου, ἄρτου ἐλατοῦ (sic), ὡς λέγεται κολλίκιον (du Cange, s. v. βουκελλάτον, semble citer la même glose avec une légère variante, βουκελλάτου, et donne au recueil qui la contient le nom de Glossae MSS. Colberteae). Apud Rigaltium (cité par du Cange, s. v. βουκελλάτον) : βουκελλάτου, ἄρτου ἐλαφροῦ, ὃς λέγεται κολλίκιον. Goarus ad Codinum de Offic. Aulae Constantinopol., cap. 7, num. 7 (cité par du Cange, s. v. κολίκιον, qui le glose *panis rotundus, ac in coronae modum contortus*) : καὶ δίδωσι διὰ χειρὸς τῷ Ποτεστάτῳ κολίκιον, καὶ ἀπέρχεται.

⁴³ Athénée, *Banquet des sophistes*, III 112 f : τῶν δὲ κολλικίων ἄρτων — οἱ αὐτοὶ δ' εἰσὶ τοῖς κολλάβοις — Ἐφίππος ἐν Ἀρτέμιδι μνημονεύει οὕτως κτλ. — Voir aussi le mot μελακόλικον enregistré par du Cange, sans autres références (s. v. κολίκιον : glosé μελόλουρον, *Panis ex farina et melle confectus*, Italis, *Confortina*, Nostris, *Pain d'épice*).

⁴⁴ *Paix*, 1195-1196 : Ἐπειτ' ἐπιφόρει τοὺς ἀμύλους καὶ τὰς κίχλας | καὶ τῶν λαγῶν πολλὰ καὶ τοὺς κολλάβους. *Grenouilles*, 504-507 : Ἡ γὰρ θεὸς σ' ὡς ἐπύθεθ' ἤκοντ', εὐθέως | ἔπεπτεν ἄρτους, ἦψε κατερικτῶν χύτρας | ἔτνους δὺ ἢ τρεῖς, βοῦν ἀπηνθράκιζ' ὄλον, | πλακοῦντας ὄπτα, κολλάβους. Ἄλλ' εἴσιθι. *Fr.* 522 Kassel-Austin, *PCG*, III², p. 274 : Λαμβάνετε κόλλαβον ἕκαστος. *Fr.* 520, 5-8 Kassel-Austin, *PCG*, III², p. 273 : (...) εἰ δὲ μή, πλευρὸν ἢ γλῶτταν ἢ | σπλῆνά γ' ἢ νῆστιν, ἢ δέλφακος ὀπωρινῆς | ἡτριάϊαν φέρετε δεῦρο μετὰ κολλάβων | χλιαρῶν.

⁴⁵ *Fr.* 4, 1-2 Kassel-Austin, *PCG*, VII, p. 376 : αὐτὸς φέρων πάρειμι πυρῶν ἐκγόνους τριμήνων | γαλακτοχρῶτας κολλάβους θερμούς.

coup plus tardivement le sens de « cheville d'une lyre » par confusion avec κόλλωψ⁴⁶. Il faut peut-être lui rattacher la forme plurielle κόλλυβα « petits gâteaux » donnée par *Schol. Ar. Plut.* 768⁴⁷ et Hsch. κ 3347⁴⁸ et conservée par le grec moderne où il dénomme le blé cuit offert aux morts⁴⁹.

3 - κολλ(ο)ύρα « pain », attesté en premier lieu chez Aristophane⁵⁰, puis employé par Théophraste⁵¹, dans la *Septante*⁵² et surtout dans les papyrus⁵³. Tout comme κόλλιξ, il peut prendre le sens de « galette » confectionnée à partir de composants divers et à finalité médicale⁵⁴. Il a donné trois diminutifs : κολλ(ο)ύριον, au sens de « pain » dans les papyrus⁵⁵, mais se spécialisant surtout dans l'acceptation médicale de « pessaire » et « collyre » à partir du *Corpus Hippocratique*⁵⁶; κολλυρίς « petit pain » à partir

⁴⁶ La première attestation se trouve chez Lucien, *Dialogue des dieux*, VII 4. Cf. *Scholia vetera in Aristophanis Ranas* (éd. M. Chantry, Groningen 1999), v. 507a : κολλάβους : τοὺς ἄρτους λέγει τοὺς εἰκότας τὴν πλάσιν τοῖς κολλάβοις τῆς κιθάρας. Sur le sens précis de ce mot et la chronologie de son emploi par rapport à κολλώψ, cf. A. Bélis, « Cithares, citharistes et citharôdes en Grèce », *CRAI* 1995, p. 1028-1031.

⁴⁷ Κολλύβων, φοινίκων, τρωγαλίων, ἰσχάδων.

⁴⁸ Κόλλυβα· τρωγάλια.

⁴⁹ Sur ce mot, cf. du Cange, s. v. κόλυβον, qui cite de nombreux exemples tardifs de cette forme.

⁵⁰ *Paix*, 122-123 : Ἦν δ' ἐγὼ εὖ πράξας ἔλθω πάλιν, ἔξειτ' ἐν ᾧρα | κολλύραν μεγάλην καὶ κόνδυλον ὄψον ἐπ' αὐτῇ. *Fr.* 429 Kassel-Austin, *PCG*, III², p. 234 : καὶ κολλύραν ἴτοις περῶσι† διὰ τὸν Μαραθῶνι τρόπαιον.

⁵¹ D'après une glose d'Hésychius au sens obscur, κ 3349 : κολλύρα· Θεόφραστος ἐπὶ τῶν ἐκ τέφρας πεπλασμένων, ἢ ἔγχουσα (Latte : η ενεγκουσα H).

⁵² *II Rois* 13, 6; 8; 10 : Ἐλθέτω δὴ Θημαρ ἡ ἀδελφή μου πρὸς με καὶ κολλυρισάτω ἐν ὀφθαλμοῖς μου δύο κολλύρας (var. κολλυρίδας), καὶ φάγομαι ἐκ τῆς χειρὸς αὐτῆς.

⁵³ *P.Oxy.* II 397 (I^{er} s.) : κολλύραι; *P.Oslo* II 53, 5 [*BL* II², p. 212] (II^e s.) : κολλούρας; *SB* XIV 11958, 5; 13; 20 [avec les lectures de N. Lewis, *JJP* 13, 1961, p. 87-89] (II^e s.) : κολλύρα (sens métaphorique : « pain de gypse »); *SB* XVI 12246, 20 (IV^e s.) : κολλύρας; *P.Erl.* 75, 20 [*BL* III, p. 53] (VI^e s.) : κολλ]ούρας. Cf. aussi peut-être *P.Oxy.* XIV 1731, 8 (III^e s.) malgré la restitution des éditeurs : κολλούρ(ια). J'ajoute à ces textes cinq ostraca encore inédits du *praesidium* de Krokodilô (II^e s.) : O.Krok. inv. 202 (κολλύρας), 211 (κολλούρας), 228 (κολλούρα), 280 (κολλούρα), 666 (κολλούρας).

⁵⁴ *Hippiatrica Berolinensia*, XXII 13 : ἄλλο πρὸς τὴν ἐκ καταψύξεως βῆχα. Σκόροδα καὶ ἀξούγγιον παλαιὸν κόψας, δίχα ἕκαστον καὶ ὁμοῦ πάλιν, εἶτα κράμβας ἐφθὰς καὶ πράσα συμμίξας, ποίει κολλύρας πέντε χειροπληθεῖς. καὶ διανοίξας τὸ στόμα τοῦ ζῴου καὶ καταλαβόμενος τὴν γλῶσσαν, δεύσας πισελαίῳ τὰς κολλύρας, οὔσας ἐπιμήκεις, δίδου κατὰ μίαν ἐν οἴνῳ μέλανι. Cf. aussi XXXV 4, CXXIX 58 et CXXX 171.

⁵⁵ *P.Hib.* II 271, 6 (III^e s. av.) : κολλύρια; *SB* V 7572, 4 (II^e s.) : κολλούρια; *P.Lond.* VII 2181, 6 (III^e s. av.) : κολλύριο[ν]; *P.Oxy.* LIX 4000, 26 (IV^e s.) : κολλουρίων (pour cette variante orthographique, cf. *Souda*, κ 2177 : κολλούριον· εἶδος μελιττούτης); *SB* XVI 12246, 20 (IV^e s.) : κολλυρίας (l. κολλυρία); *SB* I 1975, 1 [*BL* III, p. 167] (V^e s.) : καιλούρια. Le sens de *PSI* VIII 900, 14 (III^e/IV^e s.), κολλύρια, n'est pas assuré (pains ou collyres?). Il faut peut-être ajouter *P.Oxy.* XIV 1731, 8 (III^e s.) : κολλούρ(ια), qui pourrait être aussi résolu κολλούρ(ας).

⁵⁶ *Maladies des femmes*, I 51 (= Littré, VIII, p. 110, 5) : κολλούρια leçon de M, adoptée par Littré contre κολλύρια leçon de ΘV, probablement la bonne.

de la *Septante*⁵⁷; et κολλ(ο)υρίδιον uniquement dans les papyrus⁵⁸.

Ces trois mots ont été rapprochés par les Anciens, qui sentaient, au-delà de la ressemblance formelle, une parenté sémantique : ils sont regroupés par les lexicographes⁵⁹ et sont expliqués l'un par l'autre⁶⁰; Athénée va jusqu'à en faire des synonymes : τῶν δὲ κολλικίων ἄρτων — οἱ αὐτοὶ δ' εἰσὶ τοῖς κολλάβοις —, κτλ.⁶¹. Ils présentent tous trois des suffixes bien connus (-ῖξ, -βος et -ῦρα⁶²) accolés à un radical que P. Chantraine juge chaque fois obscur⁶³. La seule explication qui ait été proposée est due à V. Pisani, mais elle est loin de convaincre et n'est même pas exposée par P. Chantraine dans son *Dictionnaire*, qui se contente de renvoyer à la publication du savant italien⁶⁴.

⁵⁷ *II Rois* 6, 19, paraphrasé avec le même mot par Flavius Josèphe, *Antiquités Juives*, VII 86 et glosé par Théodoret, *Quaestiones in libros Regnorum et Paralipomenon*, PG LXXX 809, 38-39; *II Rois* 13, 6 (v. l. κολλύρας, cf. *supra*, n. 52); 8; 10 (paraphrasé par Flavius Josèphe, *Antiquités Juives*, VII 167); Épiphanie, *Anacephalaeosis*, 79 éd. Holl, III, p. 415, 14 (=PG XLII 640 C); Jean Damascène, *Sacra parallela*, PG XCV 1360, C-D = *III Rois* 12, 24; *Souda*, κ 1977; *Etymologicum Gudianum s. v. κολλυρίδας*. — Il est passé en latin sous la forme *collyris* (Augustin, *Gen.* 8, 5; *Vulgate*, *Lévit.* 7, 12 et 8, 21; Jérôme, *Comm. in Ezechielem*, 6, 20, 1) et *collyrida* (*Vulgate*, *II Rois* 6, 19; *Corpus Glossariorum Latinorum*, V, p. 180, 35 [*colinda sic*]; 494, 74; 495, 1 [*collorida sic*]). — Ont été créés à partir de ce mot le verbe dénomiatif κολλυρίζω « fabriquer des κολλῦραι » (*II Rois* 13, 6; *Souda*, κ 1977) et le substantif Κολλυριδιανός désignant une secte d'adorateurs de la Vierge faisant des offrandes de κολλυρίδες (cf. Lampe, *A Patristic Greek Lexicon*, s. v.).

⁵⁸ *SB* XII 11064, 3 (I^{er} s.) κολλουρίδια; *O. Claud.* I 174, 7 (II^e s.) κολλυρίδια.

⁵⁹ Cf. Pollux, *Onomasticon*, VI 72 : (...) τὰ τῶν ἄρτων εἶδη συναγαγεῖν · οἱ μὲν κριβανῖται, οἱ δ' ὀβελῖαι, κόλλικες, κόλλαβοι, ναστοί, ἄμυλοι, κολλῦραι, κτλ.

⁶⁰ Les scholiastes à Aristophane expliquent κόλλαβος par κόλλιξ (*Grenouilles*, 507 éd. Dübner, Paris 1877 : κολλάβους] τοὺς λεγομένους κόλλικας) ou par κολλύρα (*Paix*, 1196 éd. D. Holwerda, Groningen 1982 : κολλάβους : εἶδος ἄρτων. (...) καὶ ἐν Βατράχοις μέμνηται « ἄρτους ἔπειτα κολλάβους ». σχήματος δὲ ἐστὶν ὄνομα, ὥσπερ κολλῦραν λέγουσὶ τινες.).

⁶¹ *Banquet des sophistes*, III 112 f.

⁶² Cf. P. Chantraine, *La Formation des noms en grec ancien*, p. 382-383 pour le premier, p. 260-262 pour le deuxième et p. 234 pour le troisième (où κολλύρα est omis). Voir aussi C.B. Buck et W. Petersen, *A Reverse Index of Greek Nouns and Adjectives*, Chicago 1949, respectivement p. 615, 385 et 348.

⁶³ *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s. v. κόλλιξ, κόλλαβος et κολλύρα.

⁶⁴ V. Pisani, « Glottica parerga », *Rendiconti dell' Istituto Lombardo* 77, 1943-1944, p. 553-558 : pour ce dernier, la comparaison avec le latin *collus*, -um « cou », le gothique et vieux haut-allemand *hals* permettrait de reconstruire un substantif *κολλος (< *kolsos) désignant un objet cylindrique et utilisé métaphoriquement pour des pains de même forme. Mais la méthode consistant à expliquer une série lexicale restreinte par un mot grec disparu est bien peu économique. Au reste, la notion de rotondité qui constitue le fondement de cette hypothèse ne me paraît pas déterminante : c'est la forme qu'affectaient le plus souvent les pains de l'antiquité, ce qui n'en fait pas une caractéristique suffisamment discriminante pour rendre compte de cette famille de mots; en outre, les κόλλαβοι sont décrits par un scholiaste comme des « pâtisseries

En fin de compte, au lieu d'émettre l'hypothèse d'une influence de la série κόλλιξ/κόλλαβος/κολλύρα sur l'entrée de κολλάω dans le lexique de la boulangerie, pourquoi ne pas donner à ces trois substantifs une explication qui rende compte de cette acception particulière du verbe? Je me risquerais en effet à proposer de ramener ces trois mots à κολλάω/κόλλα⁶⁵. L'idée qui me paraît le mieux rendre compte de cette série de mots est celle de « pâte », probablement peu ou non levée. Cette pâte peut être à base de farine et d'eau comme la colle et donner du pain ou des pâtisseries (κόλλιξ, κόλλαβος, κολλύρα), comme elle peut résulter du mélange de diverses substances médicinales et produire une pastille ou un pessaire (κόλλιξ et κολλύρα/κολλύριον)⁶⁶. La différence entre les deux emplois, qui apparaissent très tôt — en tout cas pour κόλλιξ —, n'était pas ressentie comme très sensible. Ainsi Érotien, pour expliquer l'usage que fait Hippocrate du mot κόλλιξ « pastille » résultant de l'amalgame de plusieurs substances,

à quatre côtés» (*Scholia vetera in Aristophanis Ranas*, éd. Chantry, v. 507b : εἶδος πλακοῦντος τετραγώνου) à côté du κόλλιξ στρογγυλοδίνητος d'Archestrate (cf. *supra*, n. 38) ou περιφερούς d'une scholie à Aristophane (*Ach.* éd. N.G. Wilson, Groningen 1975, v. 872, κολλικοφάγε : κόλλιξ εἶδος ἄρτου περιφερούς, repris par Grégoire de Corinthe, p. 549 éd. Schaefer). En fait, il est impossible de tirer un dénominateur commun de l'ensemble des occurrences de ces trois mots chez les auteurs primaires et des définitions que les scholiastes et lexicographes en ont proposées : ainsi le κόλλιξ est un pain à base de farine d'orge pour Hipponax et Archestrate (cf. *supra*, n. 37 et 38) ou une pâtisserie de sésame et de miel pour Érotien (cf. *infra*, p. 406), tandis que le κόλλαβος est fait de farine de blé de trois mois selon Philyllios (cf. *supra*, n. 45) ou à base de sésame selon une scholie à Aristophane (*Grenouilles* [*Jo. Tzetzae commentarii in Aristophanem*, éd. W.J.W. Koster, Groningen 1962], v. 507c κολλάβους : σησαμοῦντας). Cette variété doit tenir autant à la diversité des pratiques locales qu'aux inévitables évolutions induites par plus d'un millénaire d'usage. L'étymologie avancée par Pisani est donc méthodologiquement fragile sans être pour autant réellement étayée par les sources. Elle est néanmoins à l'origine du sens que E. Battaglia, 'Artos', p. 88, donne à κολλύρα/κολλούρα : « pane (di forma rotunda) ». Rien, ni dans les papyrus, ni chez les auteurs, ne légitime cette définition, même si elle a des chances de correspondre dans bien des cas à la réalité.

⁶⁵ P. Chantraine y avait déjà pensé puisqu'il écrit au sujet de κόλλιξ qu'il « ne semble pas pouvoir être séparé de κόλλα, κολλάω, etc. » (*La Formation des noms en grec ancien*, p. 382). Il ne fait cependant plus allusion à cette explication dans son *Dictionnaire étymologique*. Signalons que les Anciens ont proposé cette étymologie pour κολλυρίς (*Etymologicum Gudianum* : κολλυρίδας · ἐκ τοῦ κολλᾶσθαι ῥαδίως) ainsi que pour κόλλαβος, mais pris dans un autre sens : *Etymologicum Gudianum*, s. v. κόλλαβος· δέρμα τι, ὃ ἐκ τῶν ἀνυχενίων δερμάτων ἐστί, ἐξ ὧν αἱ τεκτονικαὶ κόλλαι γίνονται (cf. aussi *Schol. Hom. Od. XXI 407* : κόλλοπι · κολλάβω, εἴρηται δὲ παρὰ τὴν κόλλαν).

⁶⁶ Cf. aussi en français le mot *pâte* : outre les sens déjà signalés plus haut (*supra*, n. 36), le sens 4 du Littré : « Terme de pharmacie. Nom donné à certaines préparations médico-alimentaires formées de gomme, de sucre, d'eau et d'un principe médicinal le plus souvent émoullient (...). On a étendu le nom de pâtes à des composés qui ne contiennent ni sucre ni gomme, et qui n'ont de commun avec les vraies pâtes que leur consistance pâteuse ».

donne la définition suivante : Κόλλικες ἄρτίσκων εἶδος ὡς πλακούντων, ὧν καὶ Ἀριστοφάνης ἐν Ἀχαρνεῦσι μέμνηται λέγων « ὦ χαῖρε, κολλικοφάγε ». τινὲς δὲ τὰ ἴτρια ἐνόμισαν, « *Kollix* : sorte de petits pains comme des pâtisseries, que mentionne aussi Aristophane dans les *Acharniens* (...). Certains pensent qu'il s'agit de gâteaux au sésame et au miel »⁶⁷. Il définit le trochisque d'Hippocrate en terme de pâtisserie, comme si la seule différence résidait dans la finalité et non dans la nature ou la confection. Une occurrence papyrologique pourrait aller dans le même sens : en *SB XIV 11958* (II^e s.)⁶⁸, κολλύρα est employé trois fois déterminé par le génitif γύψου. Κολλύρα désigne ici un pain, non de farine, mais de gypse. La raison de cet emploi peut tenir à la forme de ces « pains », mais surtout, à mon avis, au sens premier d'amalgame d'une substance formant une masse comme un pain (non levé) ou un gâteau.

Cette série de termes est restreinte et a été peu productive, et il est étonnant que le sens que je dégage pour le verbe κολλάω ne soit attesté qu'une seule fois, qui plus est à une époque bien postérieure aux premiers emplois des substantifs. Aurait-il été activé secondairement sous l'influence de κόλλιξ, κόλλαβος, κολλύρα pour des raisons qui nous échappent ? Il me paraît être en tout cas le seul à pouvoir rendre compte d'ἄρτοκολλητής, attesté quatre siècles plus tard. En outre, le silence d'une documentation lacunaire, s'il est perturbant, ne peut être tenu pour un démenti définitif.

Une difficulté reste à résoudre, qui nous ramènera à notre point de départ. Pourquoi ἄρτοκολλητής a-t-il été systématiquement orthographié ἄρτοκολλυτής à l'exception d'un ostracon copte paralittéraire ? L'identité phonétique de l'*upsilon* et de l'*êta* à l'époque où ce mot se rencontre ne suffit pas à expliquer une telle constance dans l'erreur, observable dans des documents écrits par diverses mains sur presque trois siècles, d'autant que les noms d'agent de même formation, κολλητής, χρυσοκολλητής et χαλκοκολλητής, sont partout correctement écrits. Cette orthographe me semble être analogique de κολλύρα/κολλύριον, appartenant au même champ lexical et dont on a vu qu'ils étaient bien représentés dans les papyrus jusqu'à l'époque byzantine⁶⁹. Aux VI^e-VIII^e s., la parenté lexicale entre ἄρτοκολλητής et (χαλκο-/

⁶⁷ *Lexique hippocratique*, κ 10 éd. Nachmanson, p. 48, 18-21 au sujet d'*Épidémies II*, 6, 29 et *Affections internes*, 23.

⁶⁸ Voir les corrections de N. Lewis à la première édition, *Journal of Juristic Papyrology* 13, 1961, p. 87-89.

⁶⁹ On a peut-être le même phénomène avec la forme κόλλυβον (cf. *supra*, p. 403), à moins qu'elle ne soit due à l'influence de κόλλυβος « pièce de monnaie ».

χρυσο)κολλητής clairement dérivé de κολλάω n'était peut-être plus ressentie et le nom du boulanger a pu être graphiquement altéré sous l'influence d'un mot de même radical et appartenant au même champ sémantique sans que cela ne modifie la prononciation.

Jean-Luc FOURNET,

CNRS — Université Marc Bloch (Strasbourg).

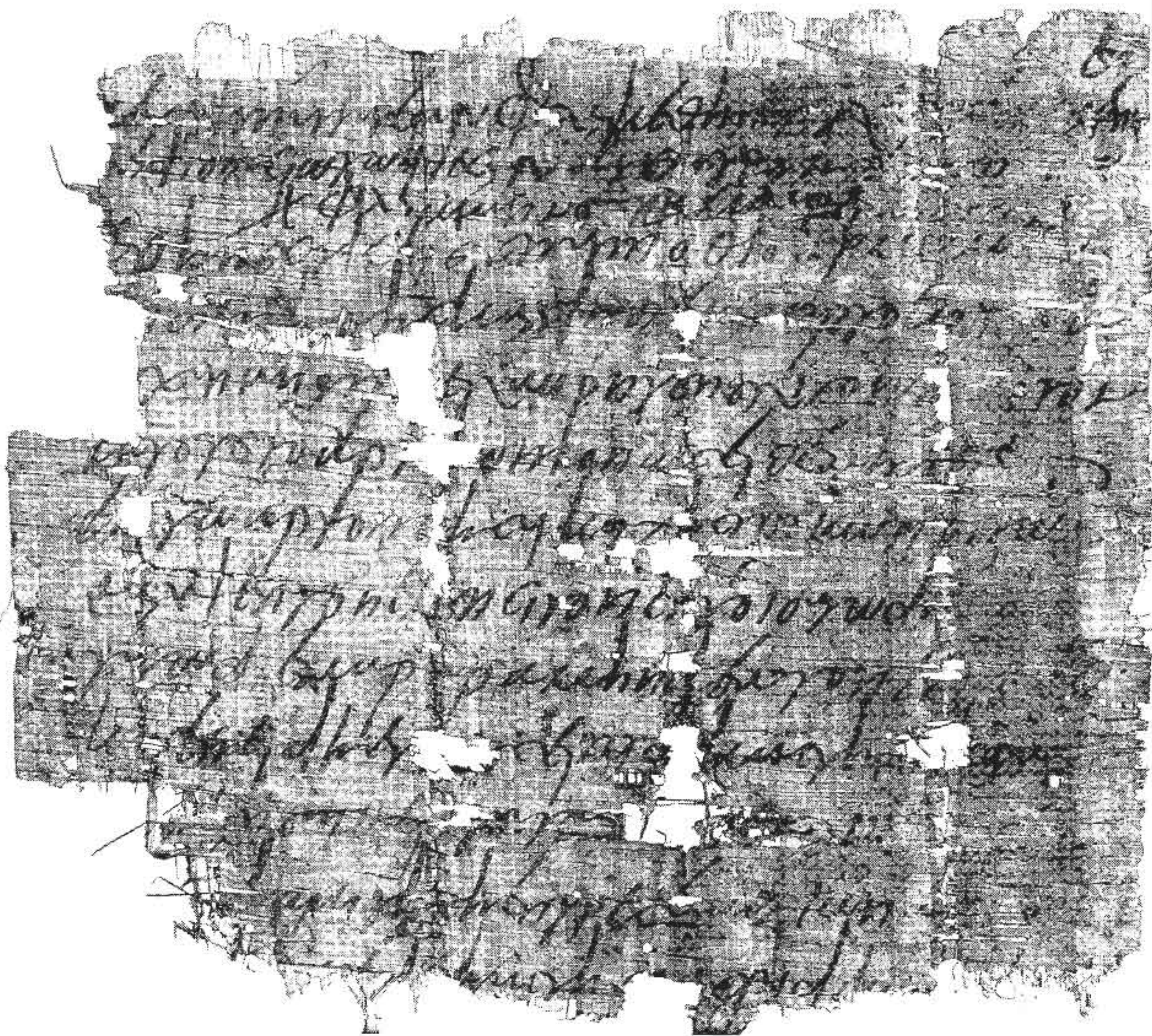


Fig. 3. — *P. Strab.* VI 578.

APPENDICE

Révision du *P.Strasb.* VI 578, pétition au nyctostratège

Le hasard a voulu que J. Gascou et moi-même, consultant l'original du *P.Strasb.* VI 578 pour un autre problème, découvriions une nouvelle attestation — jusqu'ici la plus ancienne — du mot ἀρτοκολλητής qui se cachait derrière une mélecture de l'*editio princeps*. Un réexamen de l'ensemble du papyrus a permis de corriger en d'autres endroits cette édition et je saisis ici l'occasion de republier ce texte ⁷⁰.

P.Strasb. VI 578 (inv. 429) H 16 x L 17,6 cm 25 août 505
fig. 3 (16,4 koll. 1,2 cm)

→ Μετὰ τὴν ὑπατείαν Φλ(αυίου) Κεθήγου τοῦ λαμπρο(τάτου)
ἐπαγ[ο]μένω<ν> `β`
[Φ]λ(αυίω) Διονυσίω τῷ αἰδεσ(ίμω) νυκτοστρ(ατηγῶ) τῆς
Ἑρμοπ[ολ]ε[ι]τῶν
π(αρά) Φλ(αυίου) Ἰωάννου στρ(ατιώτου) Μαύρ(ων)
Ἑρμουπόλε[ως].

[Σ]ερῆνός τις υἱὸς Παπνουθίου ὀρμώμενος
5 [ἀ]πὸ ταύτης τῆς καλλιπόλεως ἀρτοκολλ.τῆς
[τυγ]χάνων προ[σ]έλαβον τὸν ὀλίγον μο[υ] σῖτον
εἰς τὸ τούτου ἀρτ[ο]κόπιον — ὡς εἶθε μήποτε —
ἐπὶ τῷ ἀρτοποιῆσαι καὶ ληστρικῶ τρόπῳ
ἔκλεψεν τὸν ἐμὸν σῖτον. Ἐν τοιούτῳ δυσκολω-
10 τάτῳ διεμαρτυράμην δὲ αὐτὸν ἐπὶ σοὶ
καὶ ἐπειδὴ ἔτ[οιμ]ός εἰμι δι[ι]καστήρι[α] κατ' αὐτοῦ
κ[ι]νεῖν, συνθεῖς τούτους [μ]ο[υ] τοὺς λιβέ[λλου]ς,
[ἐπιδί]δωμι τῇ σῆ ἐντρεχείᾳ ἀξιῶν α[ὐτὸ]ν
[σε ἐν ἀσ]φαλε[ῖ] καταστήσαι ἄχρι δικα.[...].[.]..

1 φλς || ἐπαγ[ο]μένω<ν> : v omissum inopia spatii || λαμπρ/? || 2 [φ]λς || αιδεες ||
νυκτοστρ/ post corr. || 1. Ἑρμοπολιτῶν (nisi legendum Ἑρμοπ[ολ]ιτῶν)|| 3 π/ φλς
ἰωαννου στρ/ μαυρ/ || 4-6 1. Σερῆνός - τυγχάνων προσέλαβεν vel Σερῆνου τινὸς υἱοῦ
Παπνουθίου ὀρμωμένου - ἀρτοκολλυτοῦ τυγχάνοντος προσέλαβον (vide comm. ad loc.) ||

⁷⁰ Je remercie J. Gascou qui a revu ce texte avec moi. Je suis par ailleurs reconnaissant à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg d'avoir autorisé le scannage de ce papyrus dont a été tirée la figure 3.

4 υἱος || 10 I. τε ? (vide comm. ad loc.) || ἐπὶ σοί : I. σοι vel ἐπὶ σοῦ ? || 14 κατακτησαι : prim. τ ex κ corr.

Sous le post-consulat du clarissime Flavius Cethegus, 2^e jour épagomène, à Flavius Dionysios, le vénérable nyctostratege de la ville des Hermopolitains de la part de Flavius Iôannês, soldat des Maures d'Hermopolis.

Un certain Serênos, fils de Panouthios, originaire de cette belle cité, se trouvant être boulanger, accepta un peu de mon blé dans sa boulangerie — puisse cela n'avoir jamais eu lieu ! — pour en faire du pain et, à la façon d'un voleur, me déroba mon blé. Dans une telle situation d'extrême difficulté, je l'ai dénoncé devant toi (?) et, puisque je suis prêt à engager une procédure contre lui, j'ai rédigé cette présente pétition et la soumets à Ton Expérience en te demandant de t'assurer de lui jusqu'à la [décision de justice ...].

- 1 λαμπρο(τάτου) : λαμπρ(οτάτου) *ed. pr.*
ἐπαγ[ο]μένω<ν> `β` : β . I... Ἐπ[εὶ]φ ἐνά[τη] *ed. pr.* Le β, dans lequel le premier éditeur proposait dubitativement de voir un élément de numérotation, est en fait une partie de la datation, écrite au-dessus de la ligne par manque de place (on doit ainsi supprimer une ligne au texte de l'*ed. pr.*). Il faut en conséquence corriger la lecture du mois proposée par le premier éditeur, qui n'était d'ailleurs pas sans poser des problèmes paléographiques. La date n'est donc plus le 3 juillet, mais le 25 août. On remarquera l'absence de la mention de l'indiction (en l'occurrence la 14^e).
- 2 τῆς Ἑρμοπ[ολ]ε[ι]τῶν : τῆς Ἑρμοπ[ό]λεω[ς] *ed. pr.* N. Litinas, « Hermou polis of Thebais. Some Corrections and Notes Concerning its Name and Epithets », *Archiv für Papyrusforschung* 41, 1995, p. 71 et « Καλλίπολις », *ibid.*, p. 85, a montré que la présence de l'article impliquait cette correction. L'état d'effacement de cette fin de ligne ne permet ni d'infirmer ni de confirmer cette correction, qui s'impose néanmoins d'après l'ensemble du dossier réuni par Litinas.
- 3 Ἰωάννου στρ(ατιώτου) Μαύρ(ων) : Ἰωάννου σκρινιαρ(ίου) *ed. pr.* Iôannês est soldat du *numerus* des *Mauri Scutarii*, unité stationnée à Hermopolis entre 340 et le premier quart du vi^e s. (sa dissolution étant intervenue entre 528, date du *P.Cairo Masp.* I 67091, et 538, époque où le *SB XVI* 12488 la qualifie de « ci-devant »). Cf. F. Mitthof, « Quittung eines ὑποδέκτης ἀννωνῶν ἐπὶ τόπων Μαύρων über eine Steuerzahlung in Gold », *Proceedings of the 20th International Congress of Papyrologists*, Copenhagen 1994, p. 258-265 et notamment 260-262 où sont réunies les occurrences papyrologiques de cette unité avec la bibliographie afférente (ajouter J. Gascou, « La table budgétaire d'Antaeopolis (*P.Freer* 08.45 c-d) » dans *Hommes et richesses dans l'empire byzantin*, Paris 1989, I, p. 282-283). — Sur la possible origine de ce Iôannês, cf. *supra*, n. 25.
- 5-6 ἀρτοκολλ.τῆς | [τυγ]χάνων πρ[οσ]έλαβον : ἀρτοκόπος, ἐν | [τυγ]χάνων πρ[οσ]έλαβον *ed. pr.* Le premier éditeur faisait aller ἐν | [τυγ]χάνων (dont l'acception n'était pas sans lui poser problèmes) avec le verbe πρ[οσ]έλαβον, qu'il corrigeait en προσέλαβεν (auquel il était obligé de donner le sens de « prendre possession de quelque chose injustement »). Le participe τυγχάνων sous-tend en fait le nom de

métier antéposé, construction qui n'est pas rare dans les papyrus documentaires (par exemple : *CPR V* 9, 10-11, III^e s. : "Απιτος (...) ἀπὸ κώμης Πεντάλεως γεωργὸς τυγγάνων; *P.Rain. Cent.* 85, 9-10, IV^e s. : εἷς ἐκ τῶν ἡμετέρων ἀδελφῶν Κῦρος καλούμενος στρατιώτης τυγγάνω<ν> τοῦ αὐτοῦ ἀριθμοῦ; *P.Cairo Masp.* II 67158, 10-11, VI^e s. : Ψοῖς Ἰσακίου λεπουργὸς καὶ ἀνὴρ τυγγάνων τῆς θυγατρὸς Ἰωσ[η]φίου).

Quant à πρ[οσ]έλαβον, pour éviter de le corriger, J. D. Thomas, *Gnomon* 48, 1976, p. 579, proposait de voir dans le début de la phrase ([Σ]ερῆνος ... ἐν[τυγγ]άνων) un nominatif absolu équivalent à un génitif absolu; il traduisait alors : « at the request of Serenos, I took my corn to his bakery ». Cette construction est séduisante — quoiqu'elle s'impose moins avec le changement de lecture du participe qui en affaiblit le sens. On peut aussi garder le nominatif en maintenant la légère correction de personne du verbe comme je le propose dans la traduction.

5 ἀρτοκολλ.τῆς : je ne parviens pas à distinguer la voyelle de la pénultième (υ ou η?). La finale en -ῆς confirme en tout cas la reconstitution que je propose de ce mot, jusqu'ici toujours abrégé ou en lacune, à l'exception de l'ostracon copte (ci-dessus, n° 7). On remarquera que l'emploi d'ἀρτοκολλητής n'implique pas forcément celui d'ἀρτοκολλεῖον puisque à la l. 8 de notre papyrus a été préféré le plus traditionnel ἀρτοκόπιον (ou ἀρτοκοπεῖον).

[ἀ]πὸ ταύτης τῆς καλλιπόλεως : c'est le premier texte où καλλίπολις désigne avec certitude Hermopolis. Les 16 autres occurrences égyptiennes de ce mot dans la *Duke Data Bank of Documentary Papyri* concernent toutes Antinoopolis à l'exception de *P.Coll. Youtie* II 92, 7 (VI^e s.) où il s'applique à Panopolis et *P.Lond.* III 1000 (p. 250, VI^e s.), dont la provenance est perdue, mais qui pourrait, d'après l'*origo* de la l. 13, être Hermopolis (cf. N. Litinas, « Καλλίπολις », *Archiv für Papyrusforschung* 41, 1995, p. 85). J. Gascou me fait remarquer qu'ici comme dans le *P.Lond.* III 1000, le rédacteur du document est un soldat des Maures (cf., pour l'identification de Geôrgios fils de Silbanos du papyrus de Londres, P.J. Sijpesteijn, « An Important Family in VIth Century Hermopolis », *Hellenika* 40, 1989, p. 381-383), coïncidence dont il est cependant malaisé de rendre compte.

10 διεμαρτυράμην δὲ αὐτὸν ἐπὶ σοῖ : διεμαρτυράμην δὲ αὐτὸν ἐπὶ σοῦ *ed. pr.* Le sens qu'a ici διαμαρτύρομαι ne s'accommode guère à ceux qu'enregistrent les dictionnaires. Il se déduit néanmoins de la comparaison avec une autre fin de pétition, *PSI VIII* 872, 11-13 (VI^e s.), au formulaire très proche : τοῦτο (sc. la conduite de l'accusé) δὲ κατεμ[ε]μψάμην ἐ[π]ὶ τῆς σῆς π[αι]δεύσεως, ὡς εἴρηται, μέλλων δικαστηρίοις προσομι[λ]εῖν κατ' αὐτοῦ περὶ τούτου. Τούτου χάριν τόνδε τὸν λίβελλον ἐ[πι]δί[δωμι] τ]ῆ σῆ παιδεύσει παρακα[λῶν] ἐ[παναγ]κασθῆναι αὐτόν. Le sens de καταμέμφομαι (« stigmatiser ») donne approximativement l'idée de notre passage : Ἰωάννης « stigmatise » la conduite de Sêrenos, il le « dénonce » devant la juridiction du nyctostratège (traduction proposée sans commentaire par l'*ed. pr.*). On pourrait à la rigueur, au prix d'une ellipse, réconcilier les sens donnés par les lexiques à διαμαρτύρομαι avec l'emploi qui en est fait ici : « témoigner/protester <de l'injustice> de ». Le *PSI*

cité à l'instant légitimerait la lecture ἐπὶ σοῦ de l'*ed. pr.* Mais le υ me semble impossible. Dans la mesure où διαμαρτύρομαι peut se construire avec le datif de la personne à laquelle on s'adresse, on pourrait alors avoir affaire à un emploi explétif de la préposition ἐπί (?).

δέ : la place irrégulière de la particule a incité J.D. Thomas, *Gnomon* 48, 1976, p. 579, à y voir un phonétisme pour τε (annonçant le καί de la l. 12). Une position aberrante de δέ n'est cependant pas une solution à éliminer : la documentation papyrologique en offre de nombreux exemples ; voir, par exemple, *P.Cairo Masp.* I 67024 r^o, 2 (en quatrième position).

- 11-12 δ[ι]καστήρι[α] κατ' αὐτοῦ| κ[ι]νεῖν (ou κ[ει]νεῖν pour rendre compte de la largeur de la lacune, avec ει marquant le ι) : δ[ι]καστήρι[ω] καταστ[.]... ειν *ed. pr.* : Cette expression trouve un parallèle exact dans *P.Köln* III 156, 7 (Antinoopolis ?, 582-602) : [ἀν]αγκασθείης δικαστήρια κατ' ἐμοῦ κινεῖν ; et dans *P.Amst. inv.* 1, 16-17 (rééd. K.A. Worp, « Papyrus Amstelodamensis Inv. 1. Eine Neuedition », *Archiv für Papyrusforschung* 42, 1996, p. 235-242 [Oxyrhynchos, 455]) : οὐκ ὀκνήσω γὰρ κεινήσαι δικαστήρια περὶ τούτου. Cf. aussi *PSI* VIII 872, 12, cité ci-dessus dans la note à la l. 11. Sur le sens de δικαστήρια, cf. *Souda* γ 433 : γραφάς: δικαστήρια, κατηγορίας.
- 13-14 α[ὐτό]ν| σε ἐν ἀσ]φαλε[ῖ] καταστήσαι ἄχρι δικα[.]...[.]... : α[ὐτό]ν [...]||[...]... σε καταστήσ[α]ι ἄχρι δικα[.]...[.]... *ed. pr.* C'est la formule par laquelle le requérant conclut sa plainte en demandant à l'autorité de s'assurer de l'accusé jusqu'à ce qu'il soit jugé. Voir *P.Cairo Masp.* I 67092, 11-15 (vi^e s.) : ἐπιδίδωμι τῇ ὑμῶν ἐντρεχίᾳ τούτους μου τοὺς λιβέλλους. Παρακαλῶ οὖν καὶ [δέο]μαι αὐτήν, κελεύσαι αὐτὸν ἐν ἀσφ(αλει) ποιῆσαι ἄχρι κρίσεως δικαστικ(ῆς) (cf. aussi *P.Cairo Masp.* I 67091, 13-18 [vi^e s.] ; *P.Lips.* 37, 24-26 [389] ; *P.Lond.* V 1651, 15-18 [363] ; *P.Oslo* III 128, 10-12 [368] ; *SB* XVI 12371, 6-10 [vi^e s.]). À la fin de la l. 15, on s'attend donc à une expression désignant le jugement : δικαστικῆς κρίσεως est très difficile à lire ; peut-être δικαιο[δοσ]ί[ας] ?